

# PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

## FICHE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut l'artisanat commercial. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

## CHIFFRES CLÉS

### LES IAA EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2015



**10 032,2**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaires  
dont **1 117,7** réalisés  
à l'export <sup>(1)</sup>



**41 332**  
salariés au  
31 décembre 2015 <sup>(2)</sup>



**2 576**  
établissements <sup>(1)</sup>



**1 884**  
entreprises <sup>(2)</sup>



**5,9 %**  
du chiffre d'affaires  
des IAA en France <sup>(2)</sup>



**14,7 %**  
du chiffre d'affaires  
manufacturier  
régional <sup>(2)</sup>



**10,1 %**  
de l'emploi  
manufacturier  
régional <sup>(1)</sup>

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **1 637,2** millions d'euros de CA, **20 891** salariés au 31 décembre 2015 et **6 492** établissements ;
- le commerce de gros : **10 379,8** millions d'euros de CA, **22 274** salariés au 31 décembre 2015 et **3 566** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

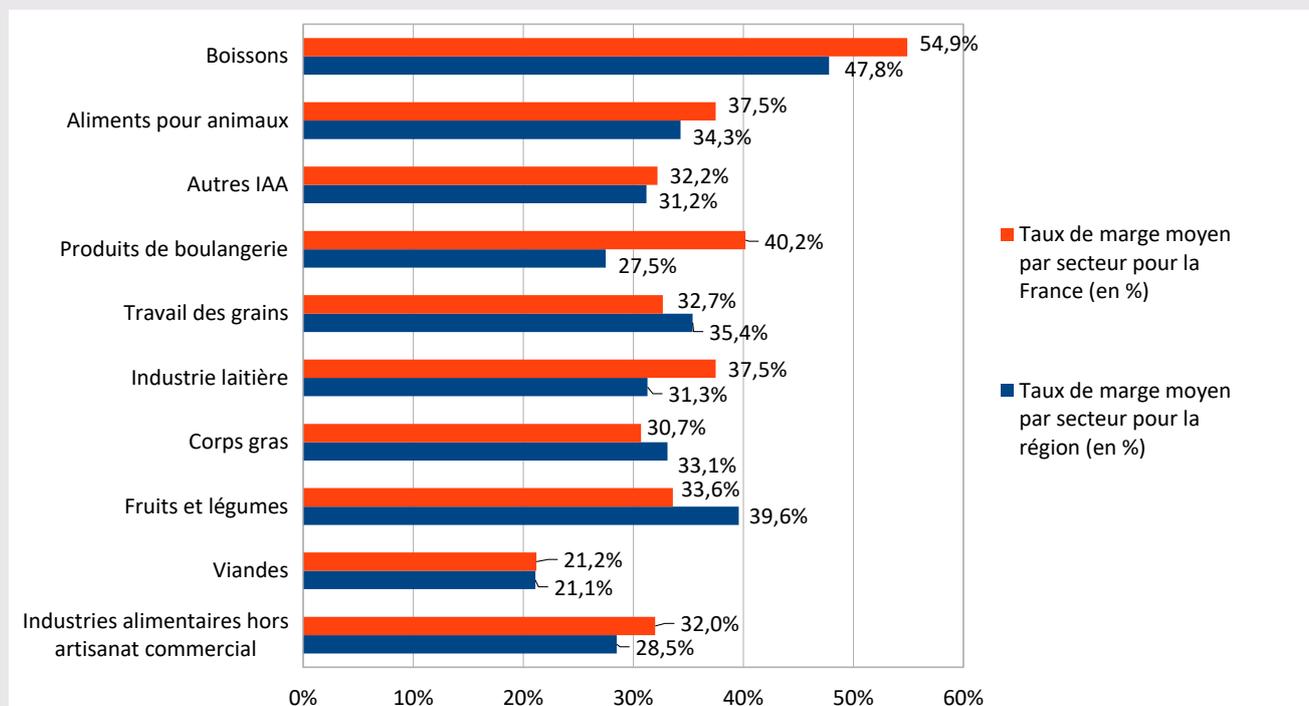
N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

# DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

« Les taux de marge des IAA régionales sont inférieurs aux moyennes françaises à l'exception de la filière Fruits et Légumes »

## Taux de Marge par Secteur en 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

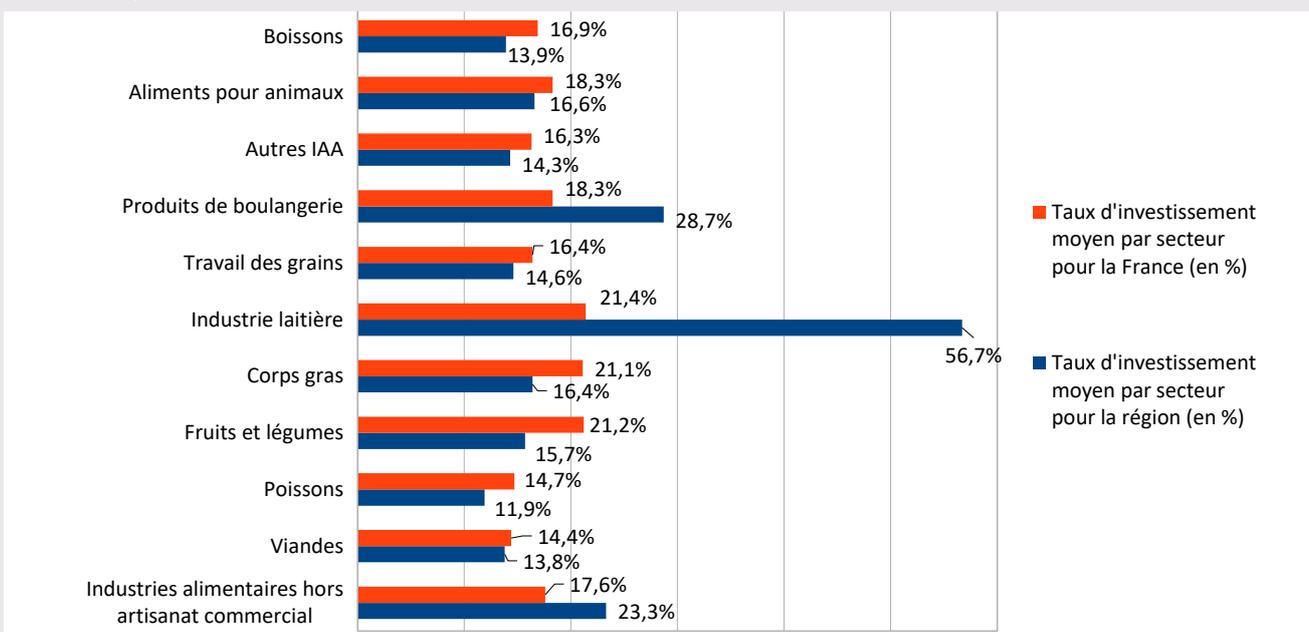


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Auvergne - Rhône-Alpes ; France

## Taux d'Investissement par Secteur en 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

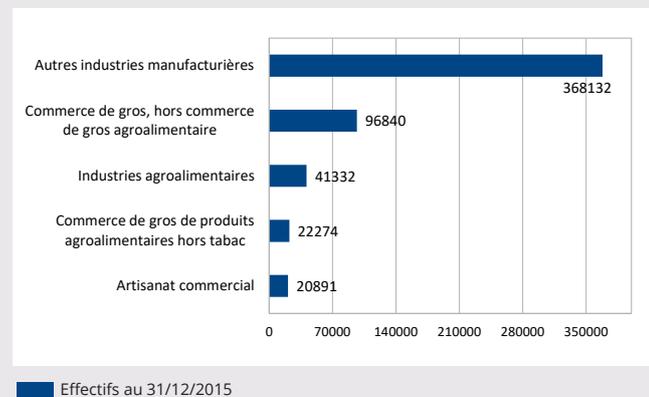
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Auvergne - Rhône-Alpes ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

# L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP

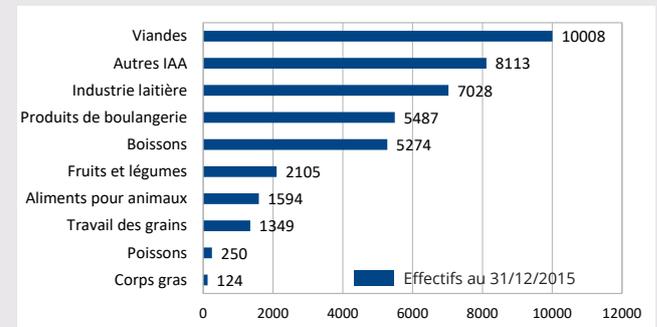


**Note :** L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

« Un quart des salariés de l'agroalimentaire dans l'industrie de la viande »

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

Source : Insee, CLAPE 2015 - traitement SSP

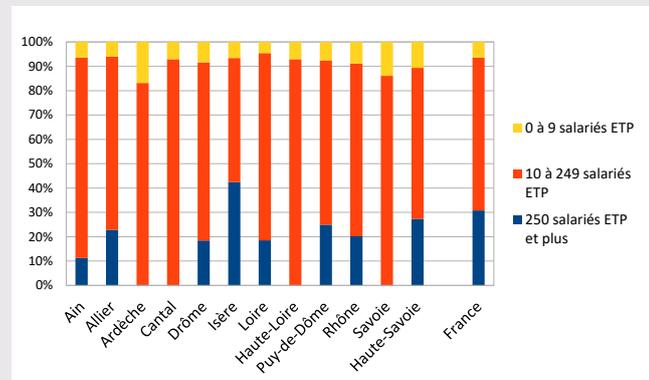


**Note :** L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

« Un tissu d'établissements diversifié avec une part importante de grandes unités en Isère et de PME en Haute-Loire »

## EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP

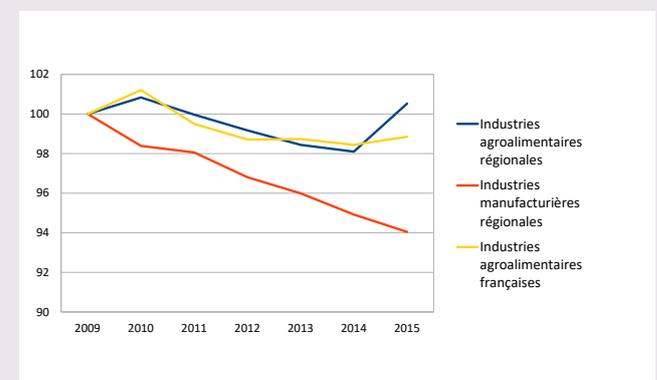


**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et en France

« Une forte résistance de l'emploi agroalimentaire par rapport aux autres secteurs manufacturiers »

## EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉGION AUVERGNE - RHÔNE-ALPES, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et en France

« Plus de 50 % des structures et des emplois se trouvent dans la vallée du Rhône (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône) »

## NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOI DES IAA PAR DÉPARTEMENT DANS LA RÉGION

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Ain	230	3 490
Allier	113	2 690
Ardèche	197	1 772
Cantal	100	1 574
Drôme	291	5 906
Isère	293	4 116

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Loire	224	5 353
Haute-Loire	127	2 084
Puy-de-Dôme	211	3 658
Rhône	342	4 747
Savoie	188	2 055
Haute-Savoie	260	3 887

**Champ :** France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA  
**Source :** Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 - traitements SSP

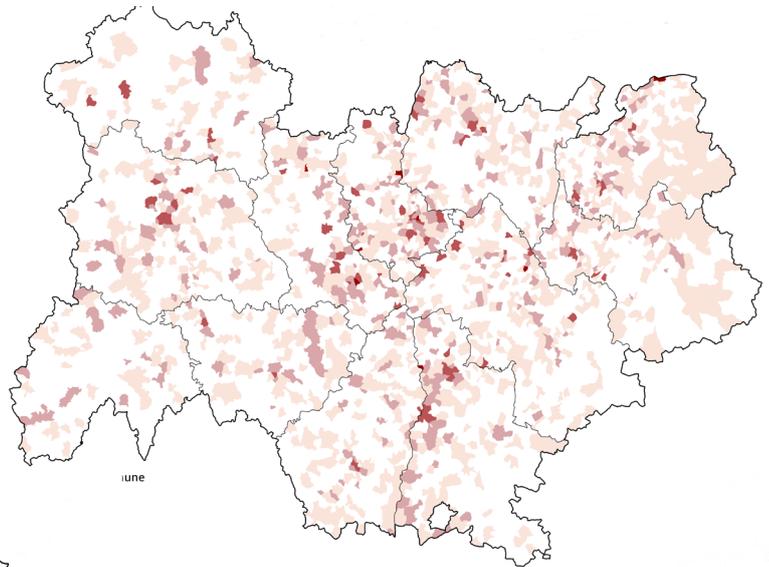
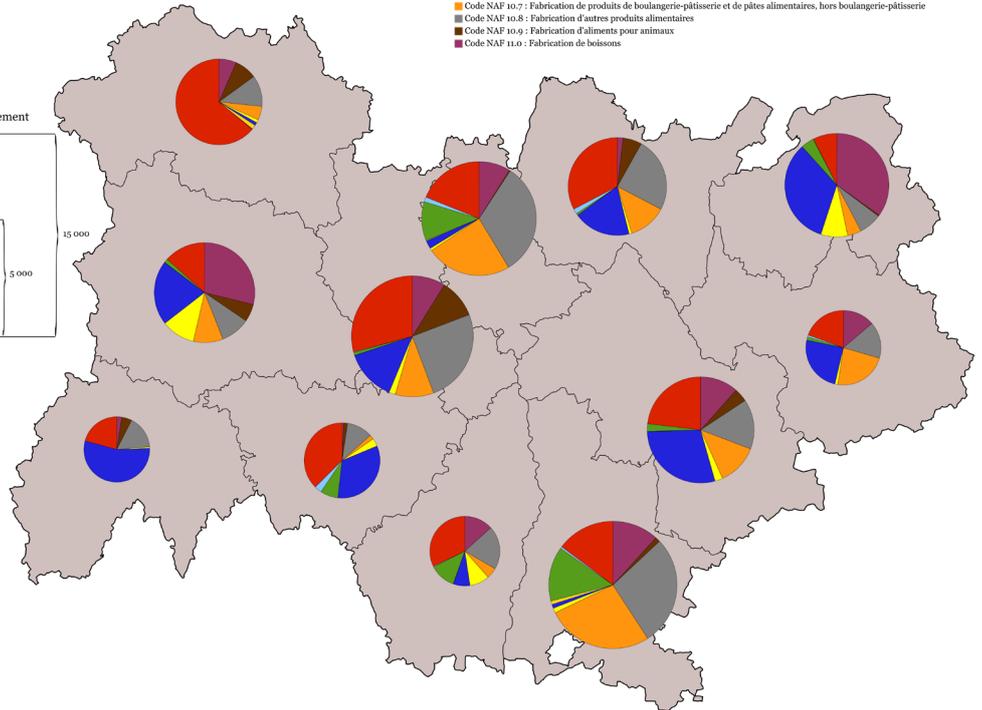
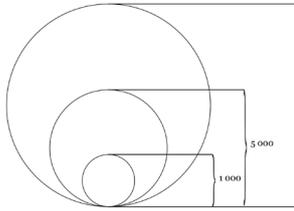
# Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

Clap 2015

## Identification des secteurs

- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons

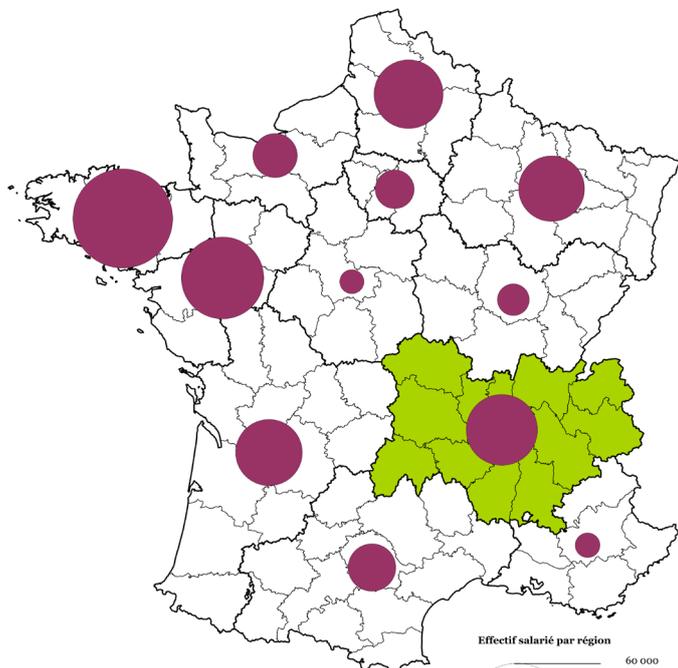
Effectifs salariés au 31 décembre par département



## DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

### Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km<sup>2</sup>
- de 1 à 10 emplois/km<sup>2</sup>
- de 10 à 50 emplois/km<sup>2</sup>
- plus de 50 emplois/km<sup>2</sup>



Effectif salarié par région



# ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

La région Auvergne-Rhône-Alpes possède de nombreuses forces.

► Avec une population de 8 millions d'habitants, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région la plus peuplée de France. Sa superficie est supérieure à celle de l'Irlande et son PIB de niveau comparable à celui du Danemark.

► Son agriculture est très diversifiée et un quart des agriculteurs produisent sous signe de qualité (77 AOP et 59 IGP).

► Près de 2 600 établissements agroalimentaires, employant plus de 41 000 salariés, sont présents sur son sol.

L'ensemble des secteurs agroalimentaires est bien représenté et bien réparti sur le territoire régional. Marqué par la prédominance des petites et très petites entreprises, il compte cependant bon nombre de grandes entreprises dynamiques (groupes Aoste, Bigard, Danone, Lactalis, ...). Le secteur coopératif est également bien représenté et compte quelques grands groupes (Limagrain, Sicarev, Sodiaal, Uvica, ...).

## FORCES

La région bénéficie du dynamisme du secteur des boissons avec, en premier lieu, l'eau et ses marques de notoriété internationale (Evian, Volvic, Badoit, Vichy, ...) ainsi que ses vins réputés (Côtes du Rhône et Beaujolais). Le secteur est bien présent à l'export. En 2015, il réalise 20 % de son chiffre d'affaires sur les marchés étrangers, résultat en stabilité par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'industrie laitière est bien présente à travers la production de fromages qui concentre 90 % du chiffre d'affaires de ce secteur. La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre plus de la moitié des appellations fromagères de France.

De plus, l'industrie de la viande est, avec 9 000 ETP, le premier employeur

agroalimentaire régional avec des entreprises en position de leader en France comme pour la salaison sèche (Aoste, Savencia, Colombo). D'autre part, la filière viande est représentée par les groupes ALTITUDE et SICAREV. Ce dernier représente au niveau national 20 % de l'export du maigre.

Enfin, la région est forte de ses partenariats de filières qui s'illustrent par des contractualisations entre producteurs locaux et industriels, telles qu'au travers du consortium viande VALOMAC ou du partenariat entre arboriculteurs et l'entreprise de desserts drômoise Charles et Alice.

## FAIBLESSES

Comme au plan national, le tissu productif régional est constitué de petites unités. En 2015, 77 % des entreprises ont moins de 10 salariés. Dans ces structures de petite dimension, les dirigeants, accaparés par les tâches de production, sont moins disponibles pour innover ou démarcher de nouveaux débouchés. Également, le manque de « poids » de ces TPE rend plus difficile les négociations commerciales avec la grande distribution ou avec le secteur bancaire.

Conjugée à ce problème de taille, la nature des produits fabriqués (fromages au lait cru, salaison sèche) complexifie, du fait des normes sanitaires, l'accès aux marchés à l'export.

À l'opposé, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises, au nombre de 16 dans la région, représentent 0,8 % de l'ensemble des entreprises régionales (1,8 % au plan national).

Enfin, les entrepreneurs sont confrontés à un problème d'attractivité des métiers et peinent à recruter. Les postes de travail sont en effet souvent localisés en milieu rural, loin des viviers d'emploi. Les principaux métiers en tension sont ceux d'agents de maintenance, d'opérateurs

de transformation des viandes et de conditionnement ou de conducteurs d'installations automatisées.

Cette pénurie récurrente de main-d'œuvre qualifiée obère le développement des entreprises, notamment les plus petites.

## OPPORTUNITÉS

Les entreprises disposent à leurs portes d'un bassin de consommation de plus de 8 millions d'habitants, possédant un pouvoir d'achat assez élevé (au 2<sup>e</sup> rang des régions pour le niveau de vie médian) et aspirant à la consommation de produits locaux notamment au travers de circuits d'approvisionnement courts. L'ARIA développe ainsi sur le territoire régional le concept de circuits courts industriels, qui vise à créer du lien entre producteurs, industries agroalimentaires et consommateurs de la région. Les produits des territoires de la région jouissent d'une bonne notoriété à l'échelle nationale (Auvergne, Savoie, Drôme-Ardèche, ...), couplée à une part importante de la production en zone de montagne, considérée comme un gage de qualité.

Ces particularités, mais également le positionnement géographique de la région au cœur de l'Europe, attirent les entreprises comme en témoignent un investissement de 26 millions d'euros pour le conditionnement de lait infantile à destination du marché chinois et la création de près d'une centaine d'emplois par Candia à La Talaudière (42).

Une autre opportunité de taille réside dans la fin de l'embargo sanitaire chinois sur la viande de bœuf, à compter du 25 juin 2018, qui apportera une demande nouvelle à laquelle les producteurs régionaux devront pouvoir répondre.

Afin d'accompagner ces entreprises à tous les stades de leur développement, un grand nombre de structures existent : centre de recherche (Inra,

Adiv), centres techniques (CTPCA, technopole des professionnels de l'alimentation Alimentec), pôles de compétitivité Terralia, Céréales Vallée, associations de promotion (Auvergne-Rhône-Alpes gourmand, ARIA, ...), et le GIS Pôle Fromager-CERAQ.

Enfin, le projet « Industrie du futur », porté collectivement par l'État et les filières agroalimentaires, encourage la solution « Alimentation intelligente » autour de cinq axes : l'alimentation fonctionnelle, les emballages du futur, le froid durable, la sécurité des aliments et boissons et la compétitivité des métiers de la viande.

## MENACES

Dans le secteur laitier, avec une production majoritairement concentrée dans les zones de montagne induisant des coûts de production plus élevés, se pose le problème de pérennité des partenariats avec les acteurs nationaux (Sodiaal, Lactalis, Danone) qui semblent vouloir privilégier un approvisionnement dans le grand ouest.

D'autre part, la transmission des nombreuses TPE de la région est souvent problématique : elles constituent des proies faciles pour les grandes

entreprises qui souhaitent élargir leur gamme avec des produits « premium » ou acquérir des savoir-faire particuliers. Se pose plus généralement le problème du maintien des centres de décisions dans la région avec la croissance des fusions-acquisitions pour faire face aux défis de la mondialisation.

## PRINCIPAUX ENJEUX POUR L'AVENIR

Ces éléments de diagnostic soulignent les nombreux atouts de la région par ses capacités à produire, dans un environnement intégré, des matières premières variées et de qualité transformées et consommées localement.

À contrario, des éléments successifs pèsent à la baisse sur la valeur ajoutée générée à la fois en amont (surproduction, crises sanitaires, aléas climatiques) et en aval (réduction des marges, renchérissement de l'énergie, nouvelles normes).

Le principal enjeu pour l'avenir de l'agroalimentaire et en particulier des TPE est le renforcement de la résilience des activités en captant les opportunités offertes par un marché régional très important et avec des débouchés à l'export non garantis. À cet égard, l'essor de la restauration hors domicile, dans un

cadre professionnel, scolaire et de loisir constitue un levier de développement important.

L'essor des produits « bio » et des signes officiels de la qualité sera également un vecteur pour lisser les fluctuations des cours des matières premières agricoles et assurer à l'ensemble des acteurs de la filière une meilleure rémunération et un meilleur retour sur investissement. Le secteur agroalimentaire doit toutefois relever le défi de l'attractivité des métiers par la proposition de nouvelles formations en adéquation avec ses besoins.

La région Auvergne-Rhône-Alpes devrait consentir des efforts particuliers en matière de structuration des filières, dans la continuité des états généraux de l'alimentation. Elle pourrait être à l'origine de projets d'investissements matériels et immatériels dans le cadre du grand plan d'investissement, de nature à répondre à cet objectif qui vise à assurer une meilleure valorisation des productions, au travers de relations étroites et contractuelles entre les différents maillons des filières les plus représentatives comme la viande bovine, le lait mais aussi les fruits par exemple. ■

## EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires  
<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

### SITE STATISTIQUE

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Agroalimentaire>

### SITES PROFESSIONNELS

Association régionale des industries alimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes  
<http://www.auvergnerhonealpes-alimentaire.com/>

Coop de France Rhône Alpes Auvergne-R  
<https://www.cdf-raa.coop/>

Auvergne-Rhône-Alpes gourmand  
<http://www.auvergne-rhone-alpes-gourmand.fr/>

### PÔLES, ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Pôle de compétitivité Terralia  
<https://www.pole-terralia.com/fr/>

Pôle de compétitivité Céréales vallée  
<http://www.cereales-vallee.org/>

## DRAAF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Site Marmilhat - 6b rue Aimé Rudel BP 45 - 63370 Lempdes - Tél : 04 73 42 14 14

[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/)

Fiche rédigée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes  
OCTOBRE 2018